



Cérémonie des vœux Samedi 11 janvier 2025

Chères Sauterelles,

C'est avec un immense plaisir que l'équipe municipale vous accueille et vous retrouve nombreux aujourd'hui dans cette salle des Tilleuls pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce moment de convivialité que nous apprécions tous, nous permet bien évidemment de transmettre, de présenter nos vœux à l'ensemble des 546 sauterelles que comptent officiellement notre village depuis le 1^{er} janvier.

Mais cette cérémonie est l'occasion de vous parler des projets, projets qui ont été menés l'année passée et ceux à venir et d'exprimer nos vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui agissent pour notre village, à toutes ses forces vives si je puis dire. Nos associations qui sont l'une d'entre elles, prendront la parole quelques minutes tout à l'heure. Nous remercierons également M. Jean-Paul Tisserand, que vous ne connaissez peut-être pas mais qui lui connaît bien le village, remercierons son ex-employeur et aussi les membres de l'association Les Petits écolos avant de passer à la présentation des enfants nés en 2024.

Si le fameux verre de l'amitié clôturera, comme traditionnellement, cette cérémonie des vœux, nous avons souhaité innover cette année car elle se fera aussi en musique avec le groupe Cabbage (chou en français) qui a l'habitude de se produire dans la région et qui nous fait l'honneur d'être présent aujourd'hui pour nous jouer deux ou trois morceaux. Un grand merci à Camille et à Paul Vermot !

Mais d'abord, et si vous me le permettez, j'aimerais inviter à me rejoindre celles et ceux qui sont à mes côtés très régulièrement, presque quotidiennement et qui m'ont accordé leur confiance il y a un an et demi. Valérie ne pouvait être présente aujourd'hui et elle tenait à s'en excuser. En premier lieu, j'appelle donc M. Florian Gaiffe puis les conseillers par ordre alphabétique : M. François Jolyot, M. Christophe Le Gac, M. Jérôme Lentier, M. Agnès Marguet, Mme Monique Moreau, Mme Sylvie Personeni, M. Julien Roublot et M. Christophe Tsatsas.

Pour cette dernière année de mandat, l'équipe qui œuvre pour le village est au complet et elle est au travail dans, qui plus est, une excellente ambiance. Si le Maire est le responsable des orientations et des décisions qui sont prises, son travail et son action perdent de son sens s'ils ne se font pas d'une façon collective. Si la fonction est lourde, exigeante, prenante, elle est aussi plaisante, enrichissante. J'espère vivement que les élus éprouvent aussi du plaisir dans leurs fonctions.

En tous les cas, je tiens à remercier de la manière la plus vive, la plus chaleureuse qu'il soit, les adjoints, Valérie dont je voudrais souligner le courage et l'abnégation avec lesquelles elle continue d'exercer ses fonctions et travaille pour la commune, bien évidemment Florian ainsi que les conseillers pour leur travail, leur soutien, pour nos échanges. Un grand, un immense merci ! Vous pouvez les applaudir.

Mais le travail du maire et des élus, la gestion quotidienne d'une commune, au regard de la lourdeur administrative, du poids des normes, de la complexité des sujets, des dossiers et la quasi-totalité des questions qui arrivent en mairie, nécessitent d'avoir une secrétaire impliquée, engagée et compétente et nous avons la chance de l'avoir. En règle générale, les communes ne pourraient fonctionner sans le travail indispensable des secrétaires et je me réjouis, qu'enfin, au niveau de l'état, ce travail commence à être reconnu.

La commune a besoin aussi d'employés communaux touche-à-tout, compétents et impliqués, engagés pour l'entretien des bâtiments et des espaces verts, pour l'entretien et le suivi de la station d'épuration et celui des pompes de relevage, de l'entretien et le suivi de la chaufferie communale, de la gestion des deux salles communales, le déneigement. Et nous avons la chance, le plaisir de les avoir.

Aussi et au nom du Conseil, je remercie chaleureusement Mme Myriam Chapotte qui ne pouvait pas être présente aujourd'hui et qui s'excuse, M. Jérôme Myotte-Duquet ainsi que M. Raymond Billod.

Une nouvelle année, la 25ème de ce XXIème siècle, commence dans un contexte d'incertitudes, d'instabilité politique, de crises multiples (économique, écologique, sociale...) et de tensions mondiales. Si elles ne peuvent échapper à ce contexte pesant, d'appréhension et endurer les conséquences, les 36000 communes sont, je le crois, pour les citoyennes et les citoyens de notre pays, des repères, des pôles de stabilité, des actrices de proximité en agissant sur le cadre de vie de ses habitants, en portant des projets concrets pour l'avenir et en tâchant de toujours renforcer le lien social.

La Chenalotte est l'une d'entre elles.

Sur ces points que je viens de citer, votre équipe municipale agit !

Concernant les projets et dans la continuité des années précédentes, vos élus ont travaillé en faveur de la transition écologique :

- en cherchant encore à réduire la consommation d'énergie avec les interventions de l'entreprise Daniel Lab – Eric Houser – avec le changement des 8 projecteurs halogènes et des 6 projecteurs iodures du terrain de foot par 14 projecteurs LED, uniformisant, améliorant l'éclairage du terrain mais en divisant par 3 la consommation électrique par trois. Dans la foulée, le même type de projecteur a remplacé les deux luminaires existants du terrain de pétanque. Pour les deux, une extinction automatique programmable en cas d'oubli a été installé.
- En réfléchissant, à la demande de l'état, mais avec le Parc naturel régional du Doubs horloger, aux zones d'accélération des énergies renouvelables, et définir les énergies à privilégier sur le territoire de la commune, réflexion à laquelle vous avez participé avec la concertation publique du 20 mai au 09 juin dernier
- en agissant, en développant la production des énergies renouvelables avec l'installation de près de 180 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit des salles des fêtes, installation qui est venue s'ajouter à celle qui s'est faite sur le toit de l'extension de l'école. En trois ans, la commune a installé près de 271 m² de panneaux pour de la revente totale. Quelques mètres carrés supplémentaires devraient – j'emploie le conditionnel car le projet n'est pas tout à fait arrêté – être installés non pas sur le toit de la mairie mais du carport qui serait créé pour les locataires des logements au-dessus de la mairie.

En travaillant sur le projet de la mairie, projet qui se poursuivra en 2025. Pour rappel, le projet prévoit

- la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie,
- le réaménagement du rez-de-chaussée réservé aux services de la mairie afin d'améliorer celui aux usagers et la création d'un bureau pour le maire,
- la création de deux ou trois logements conventionnés - la décision n'a pas été prise -
- et la création d'un carport pour les locataires, comme j'ai pu déjà le préciser.

Pour ce projet, nous aurons la chance et le plaisir de travailler avec la même équipe qui a travaillé sur le projet de l'école et de la création de la chaufferie : le cabinet Reymond à la maîtrise d'œuvre avec les bureaux d'études BET GALLET pour les fluides, BET Vaute-Schermesser pour l'électricité, BET Perrin et associés pour les études structures et LC2N pour l'économiste. La commune sera accompagnée par une assistance à maîtrise d'ouvrage, le SYDED représenté par M. Stéphane Gleize. Concernant le planning, à ce stade, on ne peut pas être précis mais les travaux pourraient commencer à l'automne 2025 pour une durée de 10 mois – 1 ans.

Quant au financement, il est aussi difficile de s'avancer et nous sommes dans une grande incertitude. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à un 1'110 000 HT avec des aides espérées à hauteur de 72 %. Mais cela, c'est avant les annonces gouvernementales, les efforts demandés aux collectivités. Les travaux importants prévus nécessiteront d'évacuer totalement la mairie et donc de déplacer le secrétariat dans la petite salle de vote et le Club de l'âge d'or qui utilise la salle du conseil tous les mardis.

D'autres projets ont été menés en 2024 :

- la numérisation de nos réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées par la société SOPRECO, travail nécessaire pour mieux comprendre notre patrimoine et qui sera utile dans le cadre du transfert des compétences eaux et assainissement à la communauté de communes du plateau du Russey pour le 1^{er} janvier 2026, transfert qui va nous mobiliser et demander du travail de préparation,
- l'établissement d'un règlement pour le cimetière communal,
- et le travail mené avec le SDIS sur la défense extérieure contre l'incendie qui s'est achevée par la prise d'un arrêté qui établit, à l'échelle communale, le type de risque à défendre, le niveau du risque et le besoin en eau et les points d'eaux incendies concernés.

Ces projets viennent en plus de la gestion courante de la commune et également de la grande préoccupation que nous avons au sujet de la ferme Barbier au regard de l'ampleur des travaux à réaliser, des coûts importants et de sa valeur patrimoniale. Si d'apparence, rien ne bouge, le sujet de la ferme a fait l'objet de nombreux échanges et de réflexions avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement en englobant le terrain attenant, avec l'agence d'urbanisme de Besançon (AUDAB), avec un étudiant en architecture, avec le bailleur social Habitat 25. Nous allons poursuivre en 2025.

Plusieurs actions et projets témoignent aussi de l'intérêt de vos élus pour le cadre de vie, l'environnement et la biodiversité :

- je rappelle la création le 06 juin dernier d'un site de compostage collectif à proximité de la ferme. Il est encore possible de participer à cette pratique vertueuse en venant

vous inscrire à la mairie et en prenant un petit sceau de compostage. 4 personnes ont même souhaité participer à la vie du site.

- la participation à l'opération Sensibilis'haie à l'initiative de la Fédération Nationale des chasseurs (FNC) afin de sensibiliser les habitants aux nombreux services écosystémiques que produisent les haies (protection contre l'érosion des sols, réservoirs de biodiversité). Le 22 mars dernier, les élèves de La Chenalotte ont planté une cinquantaine d'arbres et d'arbustes à proximité de l'aire de jeux.
- la convention signée avec l'EPAGE Doubs Dessoubre et le Conservatoire d'espace naturel pour les travaux de réhabilitation de la tourbière de La Chenalotte projetés en 2025 et 2026 et qui nécessiteront une exploitation d'une partie des bois qui n'auraient pas dû être là si la tourbière n'avait pas été exploitée aussi intensément au XIXème siècle pour le chauffage. Ces bois devraient être exploités sous la conduite de l'Office nationale des forêts cet été par un système de câble-mât.
- A ces actions concrètes se sont ajoutées des actions d'information et de sensibilisation sur deux enjeux, celui de l'eau à travers les deux journées organisées le 30 et le 31 août avec le Parc naturel du Doubs horloger et de la Zone d'atelier de l'arc jurassien et de nombreux partenaires. Le 30 août, une centaine de personnes, des élus, des gestionnaires, des professionnels, des scientifiques ont fait le point sur les changements en cours dus à celui du changement climatique et sur les conséquences sur les activités humaines (ski, agriculture...) sur le massif. Cette première journée s'est terminée par une conférence sur la question de l'eau face au changement climatique. Le lendemain, si les nombreuses animations destinées à sensibiliser le tout public à partir de 5 ans, n'ont pas eu le succès escompté, elles ont permis aux visiteurs d'en apprendre plus sur cette ressource afin de mieux la protéger.
- Et du frelon asiatique qui est arrivée dans le Haut-Doubs, qui impacte les apiculteurs, menace la biodiversité et représente des dangers pour la santé humaine. Une réelle prise de conscience doit avoir lieu. Suite à la réunion publique du 14 novembre dernier, la commune achètera et installera deux pièges à frelons agréés

Enfin, vos élus portent une grande attention au vivre ensemble, au renforcement du lien social :

- en maintenant les moments de convivialités instaurés par nos prédécesseurs : le repas de la fête des mères qui aura lieu cette année le vendredi 23 mai et celui des Aînés le 29 novembre
- en se souvenant, en commémorant. Lors de la cérémonie du 08 mai dernier, la commune, l'association des anciens combattants des 5 villages et le Souvenir français, ont rendu un vibrant hommage à Roger Cuenot, cette sauterelle, née en 1910 à quelques mètres de cette salle et qui fut résistant, passeur et qui est mort, bien loin de son Haut-Doubs natal, dans ce que l'homme a fait de pire, les camps de concentration, en l'occurrence celui de Dora, il y a 80 ans, le 29 décembre 1944. Le travail avec le Souvenir français et avec le soutien de deux communautés de communes, du Val de Morteau et du Plateau du Russey ont permis de faire connaître cette histoire, son histoire qui avait été presque oubliée ici même.

En 2025, l'auteur du livre « Se taire serait lâche », Frédéric Santangelo devrait venir nous parler de Léonie Duquet, cette religieuse née à Longemaison, qui a grandi à La Chenalotte, au Pré du Peu et qui est décédée en 1978 en Argentine, pays alors en dictature militaire. En effet, cela fera 20 ans en juillet cette année que le corps de

Léonie a été identifié. A l'automne, M. Jean-Michel Blanchot, viendra faire une intervention publique sur l'histoire religieuse de La Chenalotte à l'occasion des 400 ans de l'église de La Chenalotte.

Vos élus portent une grande attention au vivre ensemble, au renforcement du lien social :

- en étant aux côtés des associations, en les accompagnant dans leur projet comme avec l'ACCA de La Chenalotte avec leur projet de cabane de chasse, qui a été construite l'année passée aux Cornaix,
- en participant, en contribuant à une société plus solidaire. Je vous rappelle que depuis l'assemblée générale de l'Etablissement français du sang et de l'Amicale des donneurs de sang bénévole du Plateau le 09 février dernier, la commune est partenaire du Don du Sang. Elle agit au côté de ses acteurs et soutient, appelle aux dons. Dans le prochain numéro des stridulations des Sauterelles qui sera distribué la semaine prochaine, vous aurez un témoignage d'une habitante du village qui a eu besoin d'être transfusée. Lors de l'assemblée générale du 09 février, nous avons eu d'autres témoignages poignants. Sans transfusion, sans dons, les personnes qui ont témoigné ce soir-là à l'AG ou dans le bulletin municipal ne seraient tout simplement plus de ce monde. Alors que n'importe qui peut avoir besoin un jour d'une transfusion, le nombre de dons aux collectes organisées au Russey baisse. La Chenalotte compte 21 donneurs de sang dont 16 donnent à la salle des fêtes du Russey. Le taux de générosité, c'est-à-dire le nombre de donneurs de la commune par rapport à la population en âge de donner (18 - 70 ans) n'est que de 6,1 %. Bien qu'au niveau de la communauté de communes du Plateau du Russey, La Chenalotte soit la 3^{ème} commune en nombre de donneurs potentiels, elle n'est que 9^{ème} pour ce taux de générosité ! Je pense que nous pouvons mieux faire !
- la commune proposera aussi cette année une formation aux Gestes qui sauvent. Dispensée par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Doubs, cette formation de deux heures sera ouverte à 15 personnes du village.

Enfin, vos élus portent une grande attention au vivre ensemble, en rôle, j'avoue, plus ingrat, en fixant et en ne cessant de rappeler quelques règles du bien vivre ensemble : les horaires de tonte qui sont fixés par un arrêté préfectoral, ceux des dépôts de verre dans les containers, la vitesse. Je rappelle que celle-ci, par un arrêté municipal, a été limitée à 30km/h. L'arrêté n'a pas été pris pour embêter les automobilistes mais pour assurer plus de sécurité du plus grand nombre et notamment de nos enfants et il est dommage qu'il soit aussi peu respecté. Je pense aux problèmes liés à la possession d'un chien et notamment aux déjections canines. En deux ans, la commune a installé 4 bornes de propreté aux rues des Avelines, des Palais, des Tilleuls et du Frêne, qui se sont ajoutées aux 2 existantes – rue des Tourbières et du Bois Joli – La commune ne peut pas faire plus, c'est aux propriétaires de jouer !

Car, si la commune fixe le cadre et les élus travaillent et réfléchissent à ces questions du cadre de vie et du vivre ensemble, et je voudrais le dire d'une manière solennelle, il appartient à chacune des sauterelles, à chacun d'entre vous, par le respect de ces quelques règles et en faisant preuve de civisme, de dialogue, de compréhension, de tolérance d'y participer et d'y prendre part.

La commune n'est donc pas seule à agir. Il y a vous les habitants, chacun d'entre vous dans votre quotidien mais il y a aussi les associations.

Et cette année, comme l'année passée, nous avons souhaité donner la parole. Cette année, nous avons souhaité donner la parole aux associations car plus que jamais, dans notre société plutôt individualiste, nous avons besoin d'un tissu associatif important, dynamique pour créer du lien. La Chenalotte a la chance d'en avoir un et d'en compter plusieurs. Alors j'appelle en premier lieu, les associations communales : l'Amicale des Sauterelles, le Club de l'âge d'or, l'Association communale de chasse agréée, l'Association syndicale autorisée, l'ASA, l'Association sportive de Noël-Cerneux La Chenalotte, l'Association des parents d'élèves, l'ATC.

Les élus souhaitent exprimer leurs plus vifs remerciements aux présidents, aux membres des bureaux, aux autres membres. Tous donnent de leur temps, donnent de leur temps pour les autres, sans compter, sans contrepartie pour les élèves de l'école des Barnolottins, pour les passionnés de foot, pour nos Aînés, pour les habitants du village, pour se retrouver, vivre des moments ensemble, partager leur passion. Je souhaite remercier aussi les Petits lutins qui n'est pas officiellement une association mais qui depuis 6 ans, à l'approche des fêtes de Noël, participent à la décoration du village et entretiennent la magie de cette fête : à la cabane installée depuis le début, il y a 6 ans, à la fontaine du village, s'est ajoutée en 2024 une nouvelle, des décorations au rond-point des Avelines et l'organisation des fenêtres de l'Avent. Les élus souhaitent à ces associations ainsi qu'à leurs membres,

- comme au personnel communal, à notre secrétaire Myriam, à Jérôme et à Raymond,
- aux membres du CCCAS, à Evelyne Do Carmo, Sylvie Martins, Sandra Monnat, André Renaud
- aux membres du Syndicat scolaire, à son président, M. Pascal Calon, aux élus,
- à l'école des Barnolottins qui compte 153 élèves et une 7^{ème} classe ouverte à Noël-Cerneux en septembre dernier, à sa directrice, à l'équipe éducative, aux élèves,
- à l'équipe des services du périscolaire et de la restauration, service qui est géré depuis le 06 janvier par Familles rurales, à sa nouvelle directrice Marie Francony, et aux 3 autres employés dudit service,
- au relais petit enfance qui vient une fois par mois dans cette salle faire des animations,
- aux actrices, acteurs de la vie économique de notre village, aux entreprises installées à La Chenalotte, aux entrepreneurs qui habitent notre village mais qui ont leur entreprise installée ailleurs, à l'EARL des Palais, exploitation agricole d'Alexandre et d'Emilie,
- aux assistantes maternelles de notre village qui en compte une de plus avec Mélanie Garrelou installée aux Avelines,
- aux propriétaires d'hébergements touristiques, à André, à Colette, à Michel, à Camille,
- à notre doyenne Denise Chatelain, qui va fêter ses 100 ans le 26 février et qui installée chez sa fille à Audincourt devrait recevoir la visite de quelques élus tout début mars
- et à l'ensemble des Sauterelles ainsi qu'à leurs proches

une bonne et une heureuse année 2024 !

Ensemble, oui ensemble, élus, personnel communal, habitants, associations et autres actrices, acteurs de la vie communale, faisons de notre village, La Chenalotte, un village où il fait bon vivre ! Vive La Chenalotte et vive Les Sauterelles !

Avant de passer à la suite, nous vous proposons un interlude musical et je laisse ma place au groupe Cabbage, à Camille et à Paul Vermot.

Remerciements spéciaux

Les Petits écolos

Cette année, pour cette cérémonie des vœux, les élus ont souhaité mettre à l'honneur l'association des Petits écolos, qui n'existe plus depuis le printemps dernier. En 2022, 6 enfants du village Alizée, Eline, Jules, Léonie, Lucie, Lyna et 1 de Noël-Cerneux Clarence, se sont retrouvés pour réaliser des panneaux afin de sensibiliser les Sauterelles au recyclage et à la protection de l'environnement et les ont installés. Durant l'été 2023, Léonie, Jules, Lucie, Alizée, Lizie, Clarence, Cylia, Julie, Orlane, Tyana et Lyna ont renouvelé l'opération en travaillant sur le « zéro mégot ». Afin de lutter contre ce véritable fléau, ils avaient distribué début juillet des flyers dans toutes les boîtes aux lettres de la commune et ont mis du cœur à l'ouvrage en réalisant des panneaux et des affiches.

Si les élus regrettent la disparition des petits écolos, ils ne peuvent que les féliciter pour ces belles initiatives et remercier ces citoyennes, ces citoyens en herbe pour leur engagement, leur enthousiasme ainsi que pour leur maturité. Pour entretenir, pour prolonger leur engagement, nous avons souhaité leur offrir un petit livre magnifique, une nouvelle écrite en 1953 par Jean Giono « l'homme qui plantait des arbres ». Un grand merci et bonne lecture !

Remerciement Jean-Paul Tisserand

Cette année, la commune souhaite remercier aussi M. Jean-Paul Tisserand. Jean-Paul était l'un des employés de l'entreprise familiale PR3T, entreprise dirigée par Mme Andrée et Régis Pomel, entreprise située à Charquemont, qui réalise des petits et gros travaux de terrassement, des travaux de maçonnerie générale, des travaux d'assainissement, de voiries et réseaux divers, de viabilisation de terrains, d'aménagements extérieurs et d'élagage et qui s'est occupée pendant 9 ans, entre 2015 et 2024, d'un travail O combien sensible, sujet parfois de crispation voire de tensions, le déneigement.

En mai dernier, et à notre grand regret, l'entreprise nous a informé qu'elle arrêterait de déneiger le village en raison du départ à la retraite de Jean-Paul. Au volant de son tracteur, Jean-Paul, toujours avec un grand professionnalisme, a donc pendant 9 ans, réalisé 147 passages et a déneigé 1764 km de voirie. Les élus souhaitent remercier chaleureusement l'entreprise PR3T et ses dirigeants, Andrée et Régis avec qui la commune a toujours eu de bonnes relations et remercier Jean-Paul. Les élus lui souhaitent une très heureuse retraite et ont le plaisir de lui offrir ce présent qui peut paraître modeste mais qui permettra à celui qui l'utilisera lors de moments festifs et joyeux de ne pas oublier la reconnaissance de la commune et le précieux breuvage.

Présentation des bébés nés en 2024

Traditionnellement, la cérémonie des vœux est le moment où les bébés nés l'année précédente sont présentés. Nous n'allons pas déroger à cette heureuse tradition.

L'année passée, 4 petites sauterelles ont vu le jour. C'est 2 de moins qu'en 2023, c'est le même nombre qu'en 2022. Nous sommes bien loin des 12 naissances en 2018 ! Alors au boulot les Sauterelles ! Ce sont 4 petits mecs qui sont nés en 2024 :

- **le 05 mars** : Isaac Belmant, fils de Clément et de Morgane
- **le 15 mai** : Maylo Lavrut, fils d'Alan et de Julie
- **le 26 août** : Simon Aubry, fils de Nicolas et de Olivia
- **12 septembre** : Valentino Picard, fils de Jérémy et de Tania

Les élus tiennent à féliciter les parents et nous espérons que ces enfants grandiront et s'épanouiront à La Chenalotte, fréquenteront notre école intercommunale des Barnolottins, et tisseront des souvenirs inoubliables ainsi que des liens indéfectibles avec notre si attachant village.

Nous pouvons les applaudir.

Voilà la cérémonie se termine. Je remercie la commission Vie communale et sociale, son président Florian et les membres Jérôme, Agnès, Sylvie et Christophe pour l'organisation de cette cérémonie, et vous remercie d'être venu si nombreux. Place au verre de l'amitié ! Belle année à toutes et à tous !